SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION

CHIFFRES CLES

I - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS COMPTABLES AU 31 DECEMBRE 2001

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT

LISTE DES RESOLUTIONS

II - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

MODIFICATIONS APPORTEES AUX STATUTS

LISTE DES RESOLUTIONS

INFORMATIONS DIVERSES

- EVOLUTION DU CAPITAL
- REPARTITION DU CAPITAL
- EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION BICICI
- EVOLUTION DES DIVIDENDES

Assemblée Générale Mixte du 7 Mai 2002

ORDRE DU JOUR

I - ORDINAIRE

- 1 Lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2001 ainsi que du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes.
- 2 Approbation du Bilan et des Comptes arrêtés au 31 Décembre 2001 et fixation de la répartition des bénéfices.
- 3 Quitus de la gestion des Administrateurs.
- 4- Nomination des Administrateurs
- 5 Modification de la représentation d'un Commissaire aux Comptes
- 6 Questions diverses.

II - EXTRAORDINAIRE

1 - Approbation des statuts de la Société mis à jour après la fusion-absorption de PARIBAS-CI.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Ange KOFFY

Président

M. Jacques Henri WAHL

Administrateur

M. Michel VAYSSIE

Administrateur

M. Gérard MANGOUA

Administrateur

ETAT DE COTE D'IVOIRE représenté par MM. Koffi KOFFI Paul et Aubert ZOHORE Administrateur

SOCIETE FINANCIERE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER représentée par M. Daniel FEBVRE

Administrateur

BNP PARIBAS représentée par M. Francis HARTMANN Administrateur

SOCIETE INTERNATIONALE FINANCIERE POUR LES INVESTISSEMENTS ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE représentée par M. Philippe SECHAUD Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS & AUDITEURS ASSOCIES

DIRECTION

Président Directeur Général

Directeur Général Adjoint

Secrétaire Général

M. Ange KOFFY

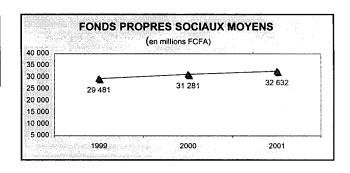
M. Michel LAFONT

M. Patrick SOULAGES

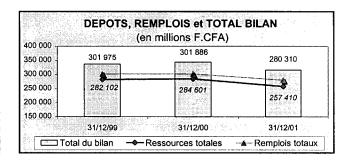
CHIFFRES CLES

31/12/99 31/12/00 31/12/01

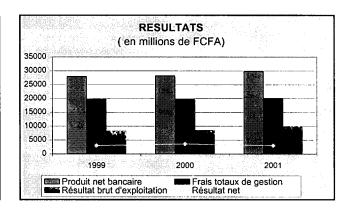
MOYENS		En millions	de F.CFA
Fonds propres sociaux moyens	29 481	31 281	32 632
Effectifs	768	752	713
Nombre de sièges	39	33	33



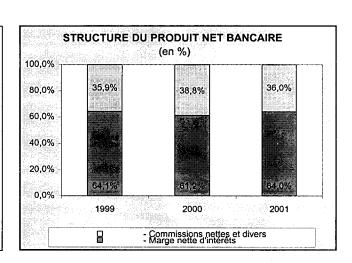
ACTIVITE		En millions	de F.CFA
Total du bilan	337 243	343 801	315 815
Ressources totales	282 102	284 601	257 410
dt. Dépôts de la clientèle	232 676	222 443	212 906
Remplois totaux	301 975	301 886	280 310
 dt Crédits à la clientèle 	222 836	228 866	214 034
Créances publiques titrisées	30 291	27 134	22 119



	En millions	de F.CFA
27 951	28 231	29 833
17 922	17 287	19 102
10 029	10 944	10 731
19 769	19 763	20 080
17 096	16 925	17 294
2 673	2 838	2 786
8 182	8 468	9 753
3 006	3 608	3 005
	17 922 10 029 19 769 17 096 2 673 8 182	17 922 17 287 10 029 10 944 19 769 19 763 17 096 16 925 2 673 2 838 8 182 8 468



RATIOS			
Ratio de solvabilité (Fp. /Risques)	9,6%	10,7%	13,0%
- Fonds propres effectifs	29 904	27 658	30 956
- Total risques pondérés	311 001	257 855	238 123
Coefficient de liquidité	60,2%	59,0%	79,0%
Structure du Produit Net Bancaire	100,0%	100,0%	100,0%
- Marge nette d'intérêts	64,1%	61,2%	64,0%
- Commissions nettes et divers	35,9%	38,8%	36,0%
Rentabilité			
- Coefficient d'exploitation	70,7%	70,0%	67,3%
- Rentabilité des capitaux propres	10,2%	11,5%	9,2%
- Résultat net par action	2 004	2 405	1 803



I - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous vous avons réuni en assemblée générale afin de vous rendre compte de l'activité de votre banque durant l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Vous aurez également à vous prononcer sur le présent rapport et ceux des commissaires aux comptes, ainsi que sur les propositions d'affectation, de répartition des résultats et la composition de votre conseil d'administration.

Après deux années d'expansion forte, le dynamisme de l'économie mondiale s'est rompu en 2001 sur un taux de croissance réduit de moitié à 2,4%.

Le ralentissement de l'économie américaine à l'origine de ce retournement de conjoncture, s'est accentué après les évènements terroristes du 11 septembre 2001.

La montée des incertitudes nées de cette crise géopolitique s'est étendue plus particulièrement aux secteurs du transport aérien, des services financiers et du tourisme, entraînant une baisse générale de la croissance dans toutes les grandes régions du monde : de 5,1% à 1,1% aux Etats Unis, de 3,8% à 1,7% pour l'Union Européenne et de 6,3% à 1,2% dans les pays émergents.

De surcroît, la reprise amorcée par l'économie nippone s'est interrompue, cédant la place à la récession (-0,9%) à cause de la persistance des difficultés structurelles.

Ce tassement de l'activité économique a singulièrement affecté les échanges internationaux, en décélération de 12% à 4,3% en dépit d'un environnement de prix globalement maîtrisés.

Par ailleurs, la chute du prix du pétrole brut en dessous des 20 dollars le baril, ramenant le cours annuel moyen de 28,3 à 24,4 dollars le baril, a concouru à une décrue de l'inflation.

L'effondrement des marchés financiers, tourmentés par les évènements du 11 septembre, a pu être évité grâce à l'action conjuguée des banques centrales américaine et européenne sur les taux d'intérêts directeurs, revus sensiblement à la baisse.

Paradoxalement, le continent africain a enregistré une amélioration de sa croissance à 3,8%. Dans l'UEMOA, la reprise de l'activité industrielle a permis de corriger la décélération née des contre-performances du secteur primaire et de porter le taux de croissance de la zone à 2,4% contre 1,4% en l'an 2000.

* * *

Pour sa part, l'économie ivoirienne s'est déroulée dans un contexte toujours déprimé, accusant pour la deuxième année consécutive une croissance négative de 0,9% contre 2,4% en 2000.

Malgré de réelles avancées dans la décrispation du climat socio-politique, le milieu des affaires s'est installé dans l'expectative de la réconciliation nationale et de la normalisation effective des relations avec les Institutions de Bretton Woods.

La levée des conditions préalables n'est intervenue qu'au second semestre, avec la signature d'un programme intérimaire avec le Fonds Monétaire International en juillet et la tenue du forum de réconciliation nationale en fin d'année.

* En conséquence, l'activité économique nationale est demeurée en récession, avec en toile de fond : des cours mondiaux toujours défavorables, des investissements productifs en recul continu de 11%, ainsi qu'une inflation accentuée à 4,4% par l'enchérissement des denrées alimentaires (+5,7%) et des transports (+4,5%).

Le secteur primaire accuse un repli de 1,6% en volume, imputable à l'agriculture d'exportation (-9,5%). Outre le cycle de repos végétatif des vergers, les récoltes ont été affectées par les troubles sociaux survenus dans les zones de production du sud-ouest.

De surcroît, à l'exception des prix du Cacao et de la Banane qui se sont bien relevés, les cours mondiaux sont restés déprimés. Le Café plus particulièrement a perdu près de 1/3 de sa valeur en un an.

	PROD	PRODUCTIONS AGRICOLES				COURS	MOYEN	S
	1 (en milliers	s de tonne)		(en F.C	FA / Kg)	
	1999	2000	2001	01/00	1999	2000	2001	01/00
Café	135,1	380,6	253,6	-33,4%	916,8	650,4	445,0	-31,6%
Cacao	983,3	1445,1	1336,6	-7,5%	698,8	645,4	783,64	21,4%
Coton fibre	240,7	183,0	128,3	-29,9%	721,0	926,84	775,58	-16,3%
Caoutchouc	109,7	111,6	117,2	5,0%	387,3	491,9	461,09	-6,3%
Banane	316,3	241,1	249,4	3,4%	524,7	507,5	569,73	12,3%
Ananas	366,7	254,5	266,0	4,5%	-	-	-	-
Huile de palme	277,0	246,0	205,2	-16,6%	312,0	220,89	209,44	-5,2%

Source : - MEF - Direction de la Conjoncture et de la Prévision économique Données actualisées en Décembre 2001

Par contre, dans le secteur minier, la montée en charge des productions du Gaz et de l'Or contraste avec l'essoufflement de l'extraction pétrolière (-18,6%), qui est de 5.750 barils / jour seulement, contre 10.430 barils / jour en 1998.

	2	PRO	PRODUCTIONS MINIERES			-	(COURS		S
		1999	2000	2001	01/00	Unité	1999	2000	/unité) 2001	01/00
Pétrole	(1)	485,9	353,2	287,6	-18,6%	\$/bl	17,8	28,3	24,4	-13,6%
Gaz	(2)	2 095,7	2 220,4	2 383,3	7,3%	\$/mmbtu	2,1	3,9	4,1	5,2%
Or	(3)	2 967,0	3 444,1	3 672,0	6,6%	\$/once	278,9	279,0	271,0	-2,9%
Diamant	(4)	331,0	186,3	215,4	15,6%		-	-	-	-
									!	

Source : MEF - Direction de la Conjoncture et de la Prévision économique - Données actualisées en Décembre 2001

La baisse continue des activités dans le secteur secondaire, s'est davantage creusée à 12,7% sur le premier trimestre, avant de se réduire progressivement pour se situer à 2,4% en fin d'année.

La persistance de la dépression s'est plus particulièrement prononcée dans le bâtiment et les travaux publics (-26,7%), ainsi que dans l'industrie du textile et de la chaussure (-12,6%).

Dans ces conditions, le secteur tertiaire marque un recul de 0,1% sous l'effet de la stagnation des activités de commerce et de services.

Toutefois, le commerce extérieur se solde par un excédent en hausse de 6,2% à 810 milliards, consécutivement à l'amélioration des termes de l'échange. En effet, les prix moyens des importations ont baissé de 6,5% tandis que les exportations enregistrent une remontée de 12,6%.

* En l'absence d'appuis extérieurs, la conduite des finances publiques s'est faite sous le sceau de l'austérité, conformément au budget dit "sécurisé" de 1.289 milliards.

En effet, la décision de l'Union Européenne d'une reprise graduelle et mesurée de sa coopération financière s'est traduite au second semestre par le décaissement de 11,7 milliards seulement, contre 282 milliards annoncés.

Les ressources intérieures de l'Etat se sont élevées à 1.379,9 milliards. Les mesures de renforcement du recouvrement des droits de porte conjuguées avec la révision de la fiscalité indirecte ont permis d'accroître sensiblement les recettes fiscales à 1.167,1 milliards (+8,3%).

La contraction drastique des investissements (-50,0%) a conduit à une baisse des dépenses publiques de 8,7% à 1.232 milliards. Des efforts substantiels ont pu donc être réalisés pour engager la régularisation de la dette publique.

L'encours des engagements intérieurs a été ainsi ramené de 1.049,7 à 955,9 milliards. En revanche, malgré les règlements effectués pour 253,3 milliards le stock des arriérés extérieurs s'est accentué à 367,1 milliards, portant le total de la dette à 8.172 milliards.

⁽¹⁾ Production en milliers de Tonne - Cours en dollar par baril

⁽²⁾ Production en milliards de BTU (British Termal Unit) - Cours par million de BTU

La normalisation de la coopération financière internationale (*) ouvre de nouvelles perspectives pour l'année 2002.

L'activité économique devrait retrouver une croissance positive de 3,0%, essentiellement grâce au redémarrage des investissements productifs (+39,3%).

L'Etat entend poursuivre les efforts de rationalisation des finances publiques engagée en 2001. Ainsi, le budget 2002, qualifié de "Budget d'assainissement", porte sur une enveloppe globale de 1.948,6 milliards et se caractérise par la prise en compte de tous les éléments d'engagements intérieurs et extérieurs au titre du service de la dette.

Au niveau des ressources, les prévisions portent sur 1.374,3 milliards de ressources intérieures et 572,3 milliards d'appuis extérieurs, dont 277 milliards de rééchelonnement de créances par le Club de Londres et le Club de Paris.

Le chapitre des dépenses se compose de 783,9 milliards de charges de fonctionnement, de 372,6 milliards d'investissements et 770,1 milliards de service de la dette publique.

* * *

Dans l'ensemble, la situation monétaire et financière est demeurée en ligne avec la crise, se caractérisant par une atonie de l'activité bancaire et du marché boursier avant le quatrième trimestre.

Débitrice sur le second semestre de l'année 2000, la position extérieure s'est inversée, redevenant créditrice de 133,9 milliards en moyenne, grâce à la reconstitution des réserves de change induite par la valorisation des exportations de Cacao et l'amélioration globale des termes de l'échange.

L'encours moyen des crédits intérieurs s'est réduit de 7,4% à 1.549,0 milliards, sous l'effet de la réduction sensible des engagements nets de l'Etat auprès du système bancaire (-20,6%) et de la stagnation des crédits à l'économie à 1.080 milliards.

A l'exception des crédits à court terme en hausse global de 1,8%, les effets de la crise se reflètent dans l'augmentation des créances en souffrance (+23,6%) ainsi que dans la chute des crédits à moyen et long terme (-8,6%).

En liaison avec l'évolution de ces contreparties, la masse monétaire s'est encore érodée pour se situer à 1.603,7 milliards en moyenne, se caractérisant par une baisse continue des dépôts en banques à 1.026,0 milliards

Dans l'ensemble, le niveau de l'épargne privée est demeuré stable. En effet, les incertitudes socio-économiques auront favorisé des comportements de précaution, qui se sont traduits par des transferts de disponibilités à vue (-5,7%) vers des placements monétaires (+5,9%).

Le tassement de la demande intérieure de crédit a conduit à une liquidité accrue du système bancaire sur toute l'année, dont la régulation par la Banque Centrale est intervenue à partir du quatrième trimestre seulement.

^(*) Pour 2002, il est annoncé 300 milliards au titre des appuis budgétaires du FMI et 210 milliards d'aides projets de la Banque Mondiale portant notamment sur les domaines de l'éducation et des infrastructures économiques

	SITUA		ETAIRE INT	EGREE
			s de F.CFA)	
	1999	2000	2001	01/00
Avoirs extérieurs nets	70,6	5,6	133,9	nc
Crédits intérieurs	1 737,2	1 672,2	1 549,0	-7,4%
Position nette du Gouvernement	667,2	592,2	470,3	-20,6%
Crédits à l'économie	1 070,0	1 080,0	1 078,7	-0,1%
- Cts. de campagne	85,3	44,4	<i>37,4</i>	-15,8%
- Cts. ordinaires à court terme	612,9	673,2	693,4	3,0%
- Cts. ordin. à moy. & long terme	304,8	310,2	283,4	-8,6%
- Cts. en souffrance	67,0	52,2	64,5	23,6%
ACTIF=PASSIF	1 807,8	1 677,8	1 682,9	0,3%
Masse monétaire	1 719,7	1 611,6	1 603,7	-0,5%
Circulation fiduciaire	617,3	574,1	577,7	0,6%
Dépôts en banques et CCP	1 102,4	1 037,5	1 026,0	-1,1%
- A vue	559,2	507,9	478,8	-5,7%
- Cptes à régime spécial	249,1	238,5	238,8	
- A terme et autres sommes dues	294,1	291,1	308,4	5,9%
Autres éléments nets	88,1	66,2	79,2	19,7%

.

Pour la BICI-CI, la fusion-absorption de PARIBAS-CI aura été l'évènement majeur de l'année 2001.

Cette intégration a permis de renforcer les fonds propres de la banque, avec un capital social porté de F.CFA 15.000.000.000 à F.CFA 16.666.670 000.

Par contre, l'activité globale enregistre une contraction accompagnée d'une baisse du résultat, imputable à la dépression générale de l'économie.

* Ainsi, les remplois nets affichent une évolution à la baisse de 8,4% à 217,4 milliards, dont 193,2 milliards de crédits à l'économie soit 17,9% en part de marché.

Cette évolution est marquée par une diminution des encours productifs (-11,5%) d'une part, liée à la réduction volontaire des lignes de crédits face à la dégradation des risques de contrepartie, et par une augmentation concomitante des transferts en créances improductives d'autre part, résultant de la poursuite de l'assainissement du fonds de commerce.

Le volume moyen des concours aux particuliers s'est maintenu à 36,1 milliards, grâce au décaissement des crédits immobiliers antérieurement autorisés (+5,1%), qui aura permis de compenser la diminution volontaire des crédits à la consommation (-7,5%).

En revanche, l'encours de crédits de la clientèle des entreprises, qui accuse le contrecoup de la récession, est en recul plus prononcé que le marché à 140,7 milliards (-12,9%) à cause des difficultés particulières du secteur de l'énergie électrique.

Les crédits à moyen et long terme notamment, chutent de 15,5%, en raison de la rareté des investissements productifs nécessaires à la reconstitution des amortissements contractuels. En vue d'une meilleure maîtrise des risques dans ce secteur, notre banque a concentré ses crédits de campagne sur un nombre limité d'opérateurs¹, offrant des garanties de contreparties extérieures.

	ENCO	JRS MOYEN	S DES REMP	LOIS			
LIBELLE	en millions de F.CFA						
	Ex.1999	Ex.2000	Ex.2001	Ev.01/00			
Concours aux Particuliers	33 516	36 062	36 067	0,0%			
- Crédits immobiliers	17 855	21 433	22 529	5,1%			
- Crédits à court terme	15 661	14 629	13 538	-7,5%			
Concours aux Entreprises	158 223	161 561	140 756	-12,9%			
- Crédits à moyen terme	43 353	44 439	37 557	-15,5%			
- Crédits à court terme	76 280	101 892	89 651	-12,0%			
- Crédits de campagne	38 590	15 230	13 548	-11,0%			
Autres crédits restructurés	11 382	7 691	5 277	-31,4%			
1 - CREDITS ORDINAIRES CLIENTELE	203 121	205 314	182 100	-11,3%			
2- Remplois Nets limproductifs	4 327	4 161	11 065	165,9%			
3 - REMPLOIS TOTAUX CLIENTELE	207 448	209 475	193 165				
4 - Créances publiques titrisées	31 670	27 954	24 269	-13,2%			
3 - TOTAL REMPLOIS NETS	239 118	237 429	217 434	-8,4%			

* Les dépôts de la clientèle ont également accusé une baisse de 5,3% à 211,3 milliards, soit 20,5% des dépôts en banques de place.

Malgré l'érosion du pouvoir d'achat des ménages, les ressources de la clientèle privée auront davantage résisté aux effets de la crise économique que la clientèle des entreprises.

Plus précisément, les déséquilibres du secteur de l'énergie ont occasionné des déperditions de flux de trésorerie commerciaux jusqu'alors domiciliés sur nos livres.

L'anticipation du financement des campagnes du Café et du Cacao a conduit à la modification volontaire de la structure des ressources, afin de stabiliser la trésorerie.

¹ 13 sociétés clientes représentant 90% des exportations parmi la quarantaine de chargeurs agréés.

A l'instar de toute la place, la trésorerie courante de la Banque est demeurée excédentaire sur la majeure partie de l'année. Le coefficient de liquidité s'est ainsi amélioré de 3,2 points, passant de 94,0% des remplois nets à 97,2% en moyenne.

	ENCO	URS MOYE	NS DES D	EPOTS			
LIBELLE	en millions de F.CFA						
	Ex.1999	Ex.2000	Ex.2001	Ev.01/00			
Dépôts des Particuliers	118 889	113 225	110 626	-2,3%			
- Disponibles à vue	93 699	89 548	87 498	-2,3%			
dt Cptes à régime spécial	61 577	60 201	60 961	1,3%			
- A terme	25 190	23 677	23 128	-2,3%			
Dépôts des Entreprises	112 402	109 900	100 711	-8,4%			
- Disponibles à vue	86 527	87 100	70 694	-18,8%			
- A terme	22 980	19 929	26 501	33,0%			
- Indisponibles	2 895	2 871	3 516	22,5%			
TOTAL DES DEPOTS	231 291	223 125	211 337	-5,3%			

* Cependant, le produit net bancaire de l'exercice enregistre une augmentation de 5,7% à 29.833 millions contre 28.231 millions au 31/12/2000.

Bien que soutenu par l'apport du fonds de commerce de PARIBAS-CI, le rendement de notre intermédiation classique est en diminution de 1,8%, consécutive à un repli de 328 millions sur la marge nette d'intérêts sur capitaux et de 411 millions sur les commissions nettes.

Cette perte de substance, fort heureusement, a pu être annihilée grâce à la reprise des règlements de l'Etat et à la régularisation de l'intégralité des intérêts dus.

* Quant aux frais de gestion, ils accusent une légère hausse de 1,8% à un montant de 20.080 millions, due essentiellement à des charges exceptionnelles pour 851,3 millions.

Les dépenses globales de personnel sont en baisse de 162 millions (-1,6%) par rapport à l'exercice dernier, malgré la charge supplémentaire relative aux frais de personnel de PARIBAS-CI.

En revanche, les autres frais généraux accusent un enchérissement de 531 millions (+7,9%), qui s'explique par l'augmentation généralisée des tarifs de services sur le marché ainsi que par les charges exceptionnelles de la fusion et de la mission d'inspection de BNP PARIBAS.

Compte tenu de la dépression économique, l'exécution du budget d'investissements a été différée au second semestre, induisant une dotation aux amortissements quasi étale.

* Enfin, l'exercice 2001 aura particulièrement été affecté par l'aggravation du coût du risque à 5.171 millions (+57,5%).

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



AUDITEURS ASSOCIES en Afrique Représentant ANDERSEN

Immeuble ALPHA 2000 23^{ème} étage, Rue Gourgas - Plateau 01 BP, 1361 Abidjan 01 Immeuble WOODIN CENTER 5^{ème} étage, Avenuc Noguès - Plateau 01 BP. 3172 Abidjan 01

Aux Actionnaires de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) Abidjan

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA COTE D'IVOIRE (BICICI)

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de la loi n° 95-495 du 26 juin 1995 portant modification de l'article 40 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) ci – joints;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,
- le respect de la réglementation bancaire,
- le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre Banque. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2001 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BICICI pour l'exercice clos à cette date, conformément aux prescriptions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en matière de présentation de rapport annuel et au Nouveau Plan Comptable Bancaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'existence d'engagements importants de l'ex - EECI (dont les dettes sont reprises par la Société de Gestion du Patrimoine - SOGEPE) auprès des banques dont la BICICI pour un montant de 6,005 milliards de francs CFA non provisionné au 31 décembre 2001, en dépit des impayés constatés sur le service de la dette.

Cette position de la banque est notamment motivée par une correspondance récente du cabinet du Premier Ministre au Ministère de l'Economie et des Finances aux fins de la reconnaissance formelle par l'Etat des dettes de l'ex – EECI à l'égard du secteur bancaire. Toutefois, à la date du présent rapport, cette formalisation n'était pas encore intervenue.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes généralement admises, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle de l'information précisée ci – avant, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire N° 90-589 du 25 juillet 1990, nous vous informons que le montant des encours consentis directement ou indirectement aux personnes qui participent à la direction, à l'administration à la gérance au contrôle ou au fonctionnement de la BICICI s'est élevé à F.CFA 4 465 millions au 31 décembre 2001.

3. Respect de la réglementation bancaire

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire. Nous devons porter à votre attention l'information suivante sur le respect des ratios prudentiels :

- le coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables est de 42%, inférieur au minimum réglementaire de 75%,
- le ratio de structure du portefeuille est de 8%, inférieur au minimum réglementaire de 60%.

Nous n'avons pas d'autres observations significatives à formuler.

4. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

La migration du système informatique sur une nouvelle version du logiciel bancaire intégré s'est effectuée au mois d'avril 2002 et a induit une refonte des procédures de contrôle interne. Aucun problème majeur n'en a résulté.

Abidjan, le 19 avril 2001

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers	Auditeurs Associés en Afrique
Flan Oulaï Expert Comptable diplômé	Jean-Luc Ruelle Expert Comptable diplômé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



AUDITEURS ASSOCIES en Afrique Représentant ANDERSEN

Immeuble ALPHA 2000 23^{ème} étage, Rue Gourgas - Plateau 01 BP. 1361 Abidjan 01 Immeuble WOODIN CENTER 5^{ème} étage, Avenue Noguès - Plateau 01 BP. 3172 Abidjan 01

Aux Actionnaires de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce de la Côte d'Ivoire (BICICI)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001)

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE de l'Acte uniforme du Traité OHADA, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 et suivants dudit Traité, qui stipule que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations bancaires courantes.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas été informés de convention conclue sur l'exercice clos le 31 décembre 2001.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Convention d'assistance technique avec la BNP/SFOM

Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICICI, à sa demande, suivant protocole d'accord du 7 octobre 1971 conclu entre la République de Côte d'Ivoire, la SFOM et la BNP.

* Modalités

Aux termes de cette convention, les dépenses d'assistance technique engagées sont remboursées par la BICICI. Les montants comptabilisés en charge par la BICICI au titre de cette assistance pour l'exercice 2001, s'élèvent à 589,3 millions francs CFA.

Convention d'assistance technique avec BICIBOURSE

* Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICIBOURSE, à sa demande, suivant contrat d'assistance technique du 30 juin 1999.

* Modalités

Aux termes de cette convention, les dépenses d'assistance technique réfacturées à BICIBOURSE pour l'exercice 2001, s'élèvent à 14,400 millions francs CFA.

 Convention de remboursement de frais relatifs aux administrateurs communs à la BICICI et ses filiales BICI-BAIL, COFINCI et BICI-BOURSE

Nature et objet

Remboursement par BICI-BAIL, COFINCI et BICI-BOURSE de frais et débours engagés par la BICICI.

* Modalités

Suivant cette convention, les filiales précitées remboursent à la BICICI leur quote-part de frais de tenue de conseil d'administration et d'assemblée générale d'actionnaires. Ainsi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001, la quote – part de frais de Conseil d'Administration et d'Assemblée Générale Ordinaire refacturés aux filiales, s'élèvent à 17,686 millions francs CFA pour COFINCI, 13,352 millions francs CFA pour BICIBAIL et 1,544 millions francs CFA pour BICIBOURSE.

Ainsi, conformément à la loi et aux statuts de la société, il vous appartiendra de prendre acte du présent rapport spécial.

Abidjan, le 19 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers	Auditeurs Associés en Afrique
·	
Flan Oulaï	Jean-Luc Ruelle
Expert comptable diplômé	Expert comptable diplômé

BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA COTE D'IVOIRE (BICICI)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 432 DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001)

PRICEWATERHOUSE COPERS @

AUDITEURS ASSOCIES en Afrique Représentant ANDERSEN

Immeuble ALPHA 2000 23^{ème} étage, Rue Gourgas - Plateau 01 BP. 1361 Abidjan 01 Immeuble WOODIN CENTER 5^{ème} étage, Avenue Noguès - Plateau 01 BP. 3172 Abidjan 01

Aux Actionnaires de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce de la Côte d'Ivoire (BICICI) 01 B.P 1298 Abidjan 01

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE VOYAGE AU PROFIT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLE 432 DU TRAITE OHADA)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 432 relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE de l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce de la Côte d'Ivoire (BICICI) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements visés à l'article précité.

Ainsi, conformément à la loi et aux statuts de la société, il vous appartiendra de vous prononcer sur le présent rapport spécial.

Abidjan, le 19 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers	Auditeurs Associés en Afrique
Flan Oulaï	Jean-Luc Ruelle
Expert comptable diplômé	Expert comptable diplômé

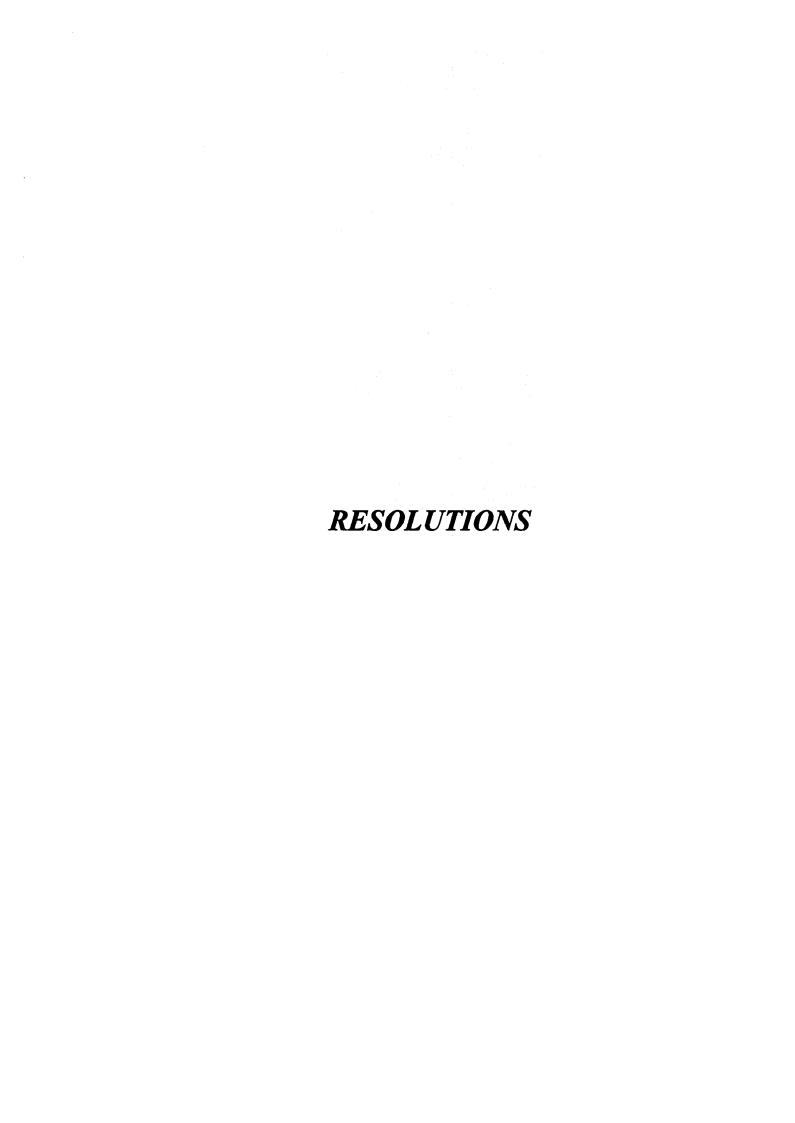


BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2001

ACTIF		nts Nets	PASSIF	Montants Nets	
	Exercice N-1	Exercice N		Exercice N-1	Exercice N
Caisse	5 999 858 902	8 672 758 768			
Créances Interbancaires	35 715 050 362	34 695 766 347	Dettes Interbancaires	61 284 426 956	41 142 424 593
- A vue	8 889 719 667	9 689 456 096	- A vue	28 314 747 280	22 212 951 846
. Banques Centrales	7 296 782 588	3 580 956 986	. Trésor Public, CCP		
. Trésor Public, CCP	16 439 217	410 419	. Autres Établissements de Crédit	28 314 747 280	22 212 951 846
. Autres Établissements de Crédit	1 576 497 862	6 106 ⁰⁸⁸ 691			
- A terme	26 825 330 695	25 006 310 251	- A terme	32 969 679 676	18 929 472 747
Créances sur la Clientèle	228 866 004 835	213 980 857 840	Dettes à l'égard de la Clientèle	222 442 579 304	213 788 452 933
 Portefeuille d'Effets Commerciaux 	10 954 279 668	12 494 656 306	- Comptes d'Épargne à vue	52 603 134 563	56 037 252 805
. Crédits de Campagne	1 988 413 861	5 022 707 131	- Comptes d'Épargne à terme	5 529 675 064	6 330 558 004
. Crédits Ordinaires	8 965 865 807	7 471 949 175	- Bons de Caisse	1 034 736 103	3 654 679 351
 Autres Concours à la Clientèle 	133 866 402 609	149 191 649 332	- Autres dettes à vue	123 622 343 766	96 544 689 596
. Crédits de Campagne	4 987 283 333	20 291 398 201	- Autres dettes à terme	39 652 689 808	51 221 273 177
. Crédits Ordinaires	128 879 119 276				
 Comptes ordinaires Débiteurs 	84 045 322 558	52 294 552 202	Dettes représentées par un Titre	873 360 000	2 437 240 000
- Affacturage			Autres Passifs	20 118 570 430	13 147 579 060
			Comptes d'Ordre et Divers	2 691 213 604	1 933 206 149
Titres de Placement	6 924 156 100	7 374 156 100	Provisions pour Risques et Charges	4 386 297 909	4 226 893 433
Immobilisations Financières	30 381 005 994	26 029 699 033	Provisions Réglementées	0	0
Crédit-bail et opérations assimilées	0		Subvention d'Investissement	0	0
Immobilisations Incorporelles	1 158 147 674	1 449 836 872	Fonds affectés	o	0
Immobilisations Corporelles	10 045 452 902	10 954 185 808	Fonds pour Risques Bancaires	Ŏ	0
Actionnaires ou Associés		1	Capital ou Dotations	15 000 000 000	16 666 670 000
Autres Actifs	9 008 594 427		Primes liées au capital	0.000000	1 .0 000 07 0 000
Comptes d'Ordre et Divers	15 703 162 242			16 929 024 995	18 418 706 043
•			Écarts de Réévaluation	10 020 024 000	10 410 100 040
			Report à nouveau (+/-)	75 960 240	75 960 240
			Résultat de l'exercice (+/-)	15 500 240	3 005 264 578
			(17-)		3 003 204 576
TOTAL ACTIF	343 801 433 438	314 842 397 029	TOTAL PASSIF	343 801 433 438	314 842 397 029

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2001

ENGAGEMENTS DONNES	Montants		ENGAGEMENTS REÇUS	Montants	
Engagements de Financement			Engagements de Financement		
* En faveur d'Établissements de Crédit	0	0	* Reçus d'Établissements de Crédit	0	ol
* En faveur de la Clientèle	2 659 537 127	1 721 854 095			
Engagements de Garantie			Engagements de Garantie		·
* D'ordre d'Établissements de Crédit	398 653 211	129 329 250	* Reçus d'Établissements de Crédit	41 775 000 000	22 271 853 454
* D'ordre de la Clientèle	65 747 568 771	65 942 223 780	* Reçus de la Clientèle	0	0
Engagements sur Titres	0	0	Engagements sur Titres	0	o



RESOLUTIONS

Première résolution

Approbation du rapport du Conseil d'Administration.

Approbation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2001 ainsi que de leur rapport spécial.

Deuxième résolution

Approbation du Bilan et des Comptes de l'exercice social arrêtés au 31 Décembre 2001 ainsi que de la répartition des bénéfices.

Troisième résolution

Quitus de la gestion des Administrateurs dont les mandats expirent ce jour.

Quatrième résolution

Nomination des Administrateurs.

Cinquième résolution

Modification de la représentation d'un Commissaire aux Comptes.

II - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

STATUTS DE LA SOCIETE MIS A JOUR APRES LA FUSION ABSORPTION DE PARIBAS-CI.

MODIFICATIONS APPORTEES AUX STATUTS

"Mise à jour suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue par les Actionnaires de la BICI-CI le 29 Juin 2001 ayant approuvé le traité d'apport Fusion-Absorption de PARIBAS COTE D'IVOIRE par la BICI-CI, signé le 9 Mai 2001 et déposé après enregistrement, au Greffe du Tribunal de Première Instance d'ABIDJAN, le 23 Mai 2001".

PREMIERE MODIFICATION:

Extension de l'objet social à toutes opérations de crédit autorisées par la Loi à une Banque, en vue d'élargir le champ d'action de la BICICI aux opérations de crédit-Bail.

TITRE I - FORME - DENOMINATION - OBJET - SIEGE - DUREE

ARTICLE 3 - OBJET :

Ancienne rédaction :

"La Société a pour objet :

De faire, en Côte d'Ivoire ou en tous autres pays, soit pour son compte personnel, soit pour le compte de tous tiers ou en participation, toutes opérations de banque, d'escompte, d'avances de crédits, de commissions".

Nouvelle rédaction :

Ajout à la fin de l'alinéa :

"La Société a pour objet :

- De faire, en Côte d'Ivoire ou en tous autres pays, soit pour son compte personnel, soit pour le compte de tous tiers ou en participation, toutes opérations de banque, d'escompte, d'avances de crédits, de commissions et généralement, de faire toutes opérations autorisées par la Loi à une Banque".

DEUXIEME MODIFICATION:

Changement du montant du capital social de la BICICI, porté de F CFA 15.000.000.000 à F CFA 16.666.670.000, suite à la fusion - absorption de PARIBAS - CI.

TITRE II - CAPITAL SOCIAL - ACTIONS - VERSEMENTS - APPORTS

ARTICLE 6:

Ancienne rédaction :

"Le capital social est fixé à QUINZE MILLIARDS DE FRANCS CFA (15.000.000.000). Il est divisé en UN MILLION CINQ CENT MILLE (1.500.000) actions de DIX MILLE FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 1.500.000.

Les actions sont nominatives".

Nouvelle rédaction :

"Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du vingt neuf juin deux mille un, le capital social a été augmenté d'un montant de UN MILLIARD SIX CENT SOIXANTE SIX MILLIONS SIX CENT SOIXANTE DIX MILLE FRANCS CFA (1.666.670.000) en rémunération de l'apport fusion effectué par la BANQUE PARIBAS-CI.

Le capital social de la BANQUE est fixé à SEIZE MILLIARDS SIX CENT SOIXANTE SIX MILLIONS SIX CENT SOIXANTE DIX MILLE FRANCS CFA (16.666.670.000).

Il est divisé en UN MILLION SIX CENT SOIXANTE SIX MILLE SIX CENT SOIXANTE SEPT (1.666.667) actions de DIX MILLE FRANCS CFA (10.000) chacune de même catégorie, numérotées de 1 à 1.666.667.

Les actions sont nominatives".

TROISIEME MODIFICATION

Précision de la responsabilité personnelle du représentant permanent des personnes morales, auxquelles les fonctions d'Administrateur sont conférées.

TITRE III - ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

ARTICLE 16

Ancienne rédaction

"Une personne morale peut être nommée Administrateur.

Les personnes morales auxquelles les fonctions d'Administrateur auront été conférées sont tenues, lors de leur nomination, de désigner un représentant permanent qui est tenu aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était Administrateur <u>au nom propre</u>, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente".

Nouvelle rédaction :

Correction de cet erratum dans l'alinéa

"Une personne morale peut être nommée Administrateur.

Les personnes morales auxquelles les fonctions d'Administrateur auront été conférées sont tenues, lors de leur nomination, de désigner un représentant permanent qui est tenu aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était Administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente".



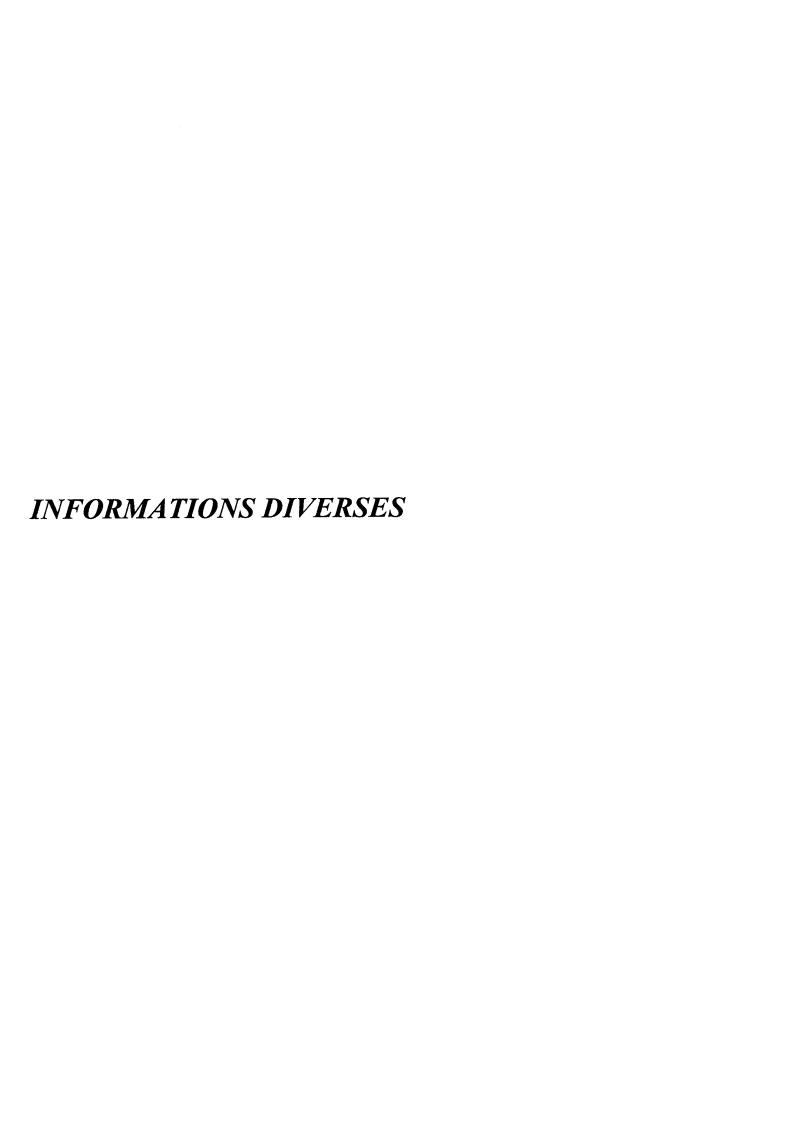
RESOLUTIONS

Première résolution

Approbation des statuts de la Société mis à jour après la fusion-absorption de Paribas-CI.

Deuxième résolution

Procès-verbal



EVOLUTION DU CAPITAL

	NATURE	MONTANT D	MONTANT		
ANNEE	DE L'OPERATION	Apports en Numéraire	Incorporations de Réserves	Apports d'Actifs	DU CAPITAL
1962	Création de la BICICI.	200 000 000			200 000 000
1966	Création de 10.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	100 000 000			300 000 000
1969	Création de 5.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour six anciennes, distribution gratuite	150 000 000	50 000 000		500 000 000
	Création de 15.000 actions, une action nouvelle pour deux anciennes, émission au pair.			:	
1971	Création de 25.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émisssion au pair.	250 000 000			750 000 000
1973	Création de 10.000 actions nouvelles, deux actions nouvelles pour quinze anciennes, distribution gratuite.	350 000 000	100 000 000		1 200 000 000
	Création de 35.000 actions, sept actions nouvelles pour quinze anciennes, émission au pair				
1975	Création de 30.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair.	300 000 000			1 500 000 000
1977	Création de 50.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		500 000 000		2 000 000 000
1978	Création de 100.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair.	1 000 000 000			3 000 000 000
1981	Création de 100.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair.		1 000 000 000		4 000 000 000
1986	Création de 100.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair.		1 000 000 000		5 000 000 000
1988	Création de 250.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair.		2 500 000 000		7 500 000 000
1995	Création de 250.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair.		2 500 000 000		10 000 000 000
1997	Création de 500.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair.		5 000 000 000		15 000 000 000
2001	Création de 166.667 actions nouvelles, suite à la fusion-absorption de Paribas-CI, émission au pair.			1 666 670 000	16 666 670 000
	TOTAL	2 350 000 000	12 650 000 000	1 666 670 000	16 666 670 000

REPARTITION DU CAPITAL

DATE	PARTICIP. ETAT	ATION IVOIR	TOTAL	SFOM P.	ARTICIPATION E	TRANGERE SIFIDA	TOTAL	TOTAL GENERAL
ORIGINE : Mars 1962								1
Nombre d'actions	2 000	-	2 000	10 980 110	7 020 70		18 000 180	20 000 1 200
Montant en millions FCFA %	10,00%	0,00%	10,00%	54,90%	35,10%	0,00%	90,00%	100,00%
OCTOBRE 1966								
Nombre d'actions	3 000	-	3 000	16 470	10 530 105	-	27 000 270	30 000 300
Montant en millions FCFA %	10,00%	0,00%	30 10,00%	165 54,90%	35,10%	0,00%	90,00%	100,00%
OCTOBRE 1969								
Nombre d'actions	5 025	-	5 025 50	25 490 255	19 485 195		44 975 450	50 000 500
Montant en millions FCFA %	10,05%	0,00%	10,05%	50,98%	38,97%	0,00%	89,95%	100,00%
24 JUILLET 1971								
Nombre d'actions	38 240 382	4	38 240 382	20 990 210		-	36 760 368	75 000 750
Montant en millions FCFA %	50,99%	0,00%	50,99%	27,99%	21,03%	0,00%	49,01%	100,00%
FEVRIER 1973							***	
Nombre d'actions	61 184	-	61 184 612	33 584 336	25 232 252	1	58 816 588	120 000
Montant en millions FCFA	50,99%	0,00%	50,99%	27,99%	I I	0,00%	49,01%	100,00%
SEPTEMBRE 1975								150 000
Nombre d'actions	61 500 615	15 000 150	76 500 765	42 000 420	1 .	1	73 500 735	150 000 1 500
Montant en millions FCFA %	41,00%	10,00%	51,00%	28,00%	1	0,00%	49,00%	100,00%
NOVEMBRE 1976		<u>.</u>			3.555		73 500	150 000
Nombre d'actions Montant en millions FCFA	39 000 390	37 500 375	76 500 765	42 000 420	1		73 300	1 500
%	26,00%	25,00%	51,00%	28,00%	1	0,00%	49,00%	100,00%
MAI 1977	50,000	50 000	102 000	56 000	42 000		98 000	200 000
Nombre d'actions Montant en millions FCFA	52 000 520	500	102 000	560	1 .		980	2 000
%	26,00%	25,00%	51,00%	28,00%	, 21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JUILLET 1978	2.05	76.143	153 000	84 000	63 000		147 000	300 000
Nombre d'actions Montant en millions FCFA	76 857 769	76 143 761	1 530	84000	1		1 470	3 000
%	25,62%	25,38%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
AVRIL 1981	94 182	109 818	204 000	112 000	84 000		196 000	400 000
Nombre d'actions Montant en millions F CFA	942	1 098	2 040	1 120	840	-	1 960	4 000
%	23,55%	27,45%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
AVRIL 1986 Nombre d'actions	117 721	137 279	255 000	140 000	105 000	-	245 000	500 000
Montant en millions FCFA	1 177	1 373	1		1		2 450	
%	23,54%	27,46%	51,00%	28,00"/	21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JUILLET 1988	176 550	205 950	382 500	210 00	0 157 500		367 500	750 000
Nombre d'actions Montant en millions FCFA	1 766	2 060	3 825	2 10	0 1 575	1	3 675	
%	23,54%	27,46%	51,00%	28,00%	4 21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JANVIER 1995 Nombre d'actions	150 000	205 950	355 950	210 00	0 157 500	26 550	394 050	750 000
Montant en millions F CFA	1 500	2 060	3 560	2 10	0 1 575			7 500
u∕a	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	3,54%	52,54%	100,00%
AVRIL 1995	200 000	274 600	474 600	280 00	0 210 000	35 400	525 400	1 000 000
Nombre d'actions Montant en Millions FCFA	2 000		4 746	2 80	0 2100	354	5 254	10 000
%	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	% 21,00%	3,54%	52,54%	100,00%
AVRIL 1997	300 000	411 900	711 900	420 00	315 000	53 100	788 100	1 500 000
Nombre d'actions Montant en millions FCFA	3 000		7119	4 20	0 3 150	531	7 881	15 000
%	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	3,54%	52,54%	100,00%
MARS 2000	200,000	261.12	661 127	420 00	0 365 773	53 100	838 873	1 500 000
Nombre d'actions Montant en millions FCFA	300 000			4	1	i	1	
%	20,00%	1		28,00	24,38%	3,54%	55,92%	, 100,00%
MARS 2001	200.000	225.00	635 864	420 00	0 391 036	53 100	864 136	1 500 000
Nombre d'actions Montant en millions FCFA	300 000	1	I .	1		l .	1	15 000
%	20,00%		1	28,00	26,07%	3,54%	57,61%	100,00%
MARS 2002	200.000	261.011	661 891	420 00	531 676	53 100	1 004 776	1 666 667
Nombre d'actions Montant en millions FCFA	300 000	1		1	00 531	7 531	10 048	16 666
1/4	18,00%			25,20	% 31,90%	3,19%	60,29%	100,00%
		<u> </u>	l	<u> </u>		1	1	I

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION BICICI (*) EXERCICE 2001

MOIS	ANNEE	COURS PLUS BAS	COURS PLUS HAUT
Janvier	2001	20.000	24.700
Février	2001	20.000	20.000
Mars	2001	20.000	20.000
Avril	2001	20.000	20.000
Mai	2001	18.650	20.000
Juin	2001	20.000	20.000
Juillet	2001	20.000	20.000
Août	2001	20.000	20.000
Septembre	2001	18.000	20.000
Octobre	2001	18.000	18.000
Novembre	2001	17.600	18.000
Décembre	2001	17.000	17.600

EVOLUTION DES DIVIDENDES DISTRIBUES DEPUIS 1971

DATE DE PAIEMENT	EXERCICE	MONTANT BRUT	% NOMINAL	AUGMENTATION CONCOMITANTE DU CAPITAL SOCIAL
28.02.1972	70/71	1 000	10 %	-
10.12.1973	71/72	1 000	10 %	2 actions gratuites pour 15 anciennes
01.01.1974	72/73	1 000	10 %	
21.02.1975	73/74	1 000	10 %	
04.03.1976	74/75	1 000	10 %	
01.04.1977	75/76	1 000	11%	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1978	76/77	1 400	14 %	Augmentation en numéraire 1 pour 2
01.04.1979	77/78	1 400	14 %	(1)
	77/78	350	14 %	(2)
01.04.1980	78/79	1 500	15 %	
01.04.1981	79/80	1 500	15 %	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1982	80/81	1 500	15 %	(1)
	80/81	750	15 %	(2)
01.04.1983	81/82	600	6 %	
01.04.1987	85/86	700	7 %	(1)
	85/86	350	7 %	(2)
01.04.1988	86/87	700	7 %	1 action gratuite pour 2 anciennes
01.04.1989	87/88	700	7 %	
01.04.1990	88/89	700	7 %	
01.04.1992	90/91	1 070	10,7 %	
01.04.1993	91/92	1 000	10 %	
23.03.1994	92/93	1 200	12 %	
17.03.1995	93/94	1 500	15 %	1 action gratuite pour 3 anciennes
05.04.1996	94/95	3 000	30 %	
23.04.1997	1996	4.000	40 %	1 action gratuite pour 2 anciennes
23.04.1998	1997	2.667	26,67 %	
14.05.1999	1998	1.500	15 %	
30.05.2000	1999	1.500	15 %	
30.05.2001	2000	2000	20 %	
Prévision	2001	1.804	18 %	(3)

 ${\bf N.B:}~~$ (1) Dividende payé au titre des actions anciennes

(3) Dividende à payer après approbation de l'Assemblée Générale

⁽²⁾ Dividende payé au titre des actions nouvelles